

Dix entreprises très responsables

Dix firmes ont obtenu le label «Entreprise socialement responsable» de l'INDR.

L'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR) a remis hier pour la deuxième fois son label «Entreprise socialement responsable» (ESR) à dix entreprises ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation.

Le label a été créé pour accompagner les entreprises dans leur développement en matière de responsabilité sociale (RSE). Par ce label, l'INDR offre un outil aux entreprises qui souhaitent formaliser leurs efforts en la matière, partager leurs expériences, évoluer en communauté et communiquer leurs efforts et réussites à leurs salariés et au monde extérieur.

Le label ESR s'attache aux trois piliers de la responsabilité sociale en entreprise que sont le social et l'égalité des chances professionnelles, la gouvernance et l'environnement. Pour attribuer le label,

l'INDR évalue aussi la démarche qui a été mise en place par l'entreprise pour améliorer son fonctionnement.

Cette année, dix entreprises ont obtenu le label : Agir Anticiper Durablement SARL (conseil et formation continue), ALD Automotive (leasing opérationnel), BGL BNP Paribas (Finance), Comes & Cie SA (carrosserie), Deloitte (conseil, audit, taxes), Hitec Luxembourg (haute technologie et industrie), LeasePlan Luxembourg (leasing opérationnel), No-Nail Boxes (industrie), Sources Rosport (boissons non alcoolisées) et SuperDreckskescht (conseil).

Les entreprises qui souhaitent obtenir le label peuvent d'ores et déjà s'autoévaluer sur le site de l'INDR (indr.lu). L'INDR informe ensuite l'entreprise du résultat de cette autoévaluation et de la démarche à suivre pour entrer dans le processus d'agrément.